



Réunion NAO du 30 juin 2026 :

Le 30 juin s'est, enfin, tenue la première réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (la date initiale du 17 avril ayant été annulée unilatéralement par la DG). Le SMIC a été révisé le 1^{er} juin 2026 de 2,4 % pour tenir compte de l'inflation. Aujourd'hui, près de 80% des branches professionnelles se retrouvent avec au moins un minima sous le seuil du SMIC ! Ce niveau de salaire correspond à un minimum pour des salarié.es sans expérience ni qualifications. **C'est le cas de la branche France Travail !** Alors que le Salaire Minimum Conventionnel Garanti est largement en dessous du SMIC (niveau A), les agent.es débutants au B1/426, sont à -101,01 euros en deçà. **Et les agent.es au C1/478 sont seulement à +73,07 euros au-dessus du SMIC ! C'est inacceptable !**

France Travail et le gouvernement, sur la même politique austéritaire :

Une nouvelle fois, le gouvernement se refuse à toute intervention en faveur d'une augmentation des salaires ! **Notre perte de pouvoir de vivre est pourtant considérable avec une inflation galopante** ces dernières années : hausse continue des produits alimentaires, explosion des prix de l'énergie, répercussions sur le prix des transports, augmentation des assurances, des frais et actes médicaux, etc... **Et toujours la même réponse du gouvernement : se serrer la ceinture !**

Ce qu'avance la DG lors de la NAO 2026 : elle aurait pu faire le choix d'annuler cette séance car **elle n'a pas la capacité de prendre un engagement ou de faire une proposition formelle à cette date.** Elle espère pouvoir arriver, avant la fin du mois de juillet, à convaincre les ministères de tutelle (en fait BERCY !), de valider un accord/une augmentation générale. Elle a un peu travaillé sur les accessoires (titres resto,...). Pour la DG, « **Ce n'est pas une fin de négociation en tous cas !** ».

La CGT France Travail a proposé :

- ➔ **Augmenter tous les salaires et le point d'indice** des agent.s de droit public avec rattrapage des pertes subies,
- ➔ **Indexer les salaires sur l'évolution du SMIC et sur l'inflation,**
- ➔ **Augmenter le budget de la prochaine campagne de promotion** (bien au-delà des 0.8% de la masse salariale),
- ➔ **Affecter les budgets dédiés aux primes vers l'augmentation pérenne de salaire,**
- ➔ **Garantir des promotions immédiates** pour nos collègues en niveau B et C,
- ➔ **Assurer les salaires à la hauteur des qualifications, garantir le doublement du salaire au cours de la carrière et répondre rapidement à l'égalité salariale femmes/hommes.**

Pour rappel, entre 2018 et 2025, 5 années sans augmentation, 3 années avec... 2026 semble s'inscrire dans la lignée des années blanches ! Le compte n'y est vraiment pas ! Surtout au regard de l'investissement de l'ensemble des agent.es au quotidien dans des conditions de travail exécrables. **Mais, comme pour le bac, la DG nous promet une session de rattrapage en juillet !**

Que faire ? A France Travail, en 2024, la CGT avait appelé à la mobilisation pour dénoncer l'absence d'augmentation générale des salaires, ce qui avait conduit la DG à concéder une revalorisation minimum (1,75%) le jour même de la grève.

Préparons-nous si nous voulons gagner !

NOS REVENDICATIONS SALARIALES RESTENT PLUS QUE D'ACTUALITÉ POUR 2026. LA STAGNATION VOIRE LA RÉGRESSION DES SALAIRES ET RÉMUNÉRATIONS DES AGENT.ES DE FRANCE TRAVAIL, ÇA SUFFIT !

**Rejoignez-nous
et Syndiquez Vous !**



A Paris, le 1er juillet 2026

CGT France travail - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris
syndicat.cgt@francetravail.fr